



La rue Principale et le bloc Kimmell en 1959.

SÉANCE DU CONSEIL

3 DÉCEMBRE 2019

CHRONOLOGIE DU PROCESSUS

- Septembre
 - Collection des données: Exemples de politique, méthodes en place, tarification en place
 - Élaboration d'une première version de la politique en collaboration avec le service de la Trésorerie, les responsables du Centre Georges-Perron, et le service des Loisirs
 - Présentation de la première version de la politique aux membres du conseil le 24 septembre. Les membres sont d'accord avec les principes énoncés et sollicitent certaines modifications;
- Une deuxième version est déposée et présentée aux membres du lors du caucus du 30 octobre. Les membres sont d'accord avec les principes énoncés;
- Une troisième version est soumise pour adoption lors du conseil du 5 novembre. La politique est adoptée à l'unanimité;
- Un avis public est publié dans l'Avenir et le des Rivières, ainsi que dans la Voix de l'Est le 20 novembre. Un article est également publié à ce sujet dans l'Avenir et le des Rivières.
- Des lettres ont été transmises aux locataires et aux organismes qui sollicitent des gratuités de salle le 20 novembre.

POURQUOI : POLITIQUE DE TARIFICATION DES SALLES ET ÉQUIPEMENTS

- La Ville a plusieurs équipements sollicités par des groupes ou des municipalités pour leur usage lors d'événements. Les prêts se font généralement gratuitement et le matériel ne revient pas toujours en bonne état. Il y a lieu de charger afin d'assurer le financement du remplacement des équipements;
- Plusieurs plaintes formulées par des citoyens de Bedford à l'effet que les terrains de jeux sont non disponibles et occupé par des non résidents;
- Plusieurs demandes de gratuité sont présentées à chaque mois au conseil pour approbation. Trop souvent considéré comme un acquis, les demandes causes un manque à gagner pour la Ville. De plus, le processus est lourd pour peut de valeur ajoutée. La mise en place d'un cadre de gestion permet de faire plus efficacement;

POURQUOI : POLITIQUE DE TARIFICATION DES SALLES ET ÉQUIPEMENTS

- La portrait de l'achalandage des activités qui ont lieu à Bedford démontre que la participation des citoyens de Bedford aux activités est de l'ordre de 20% à 50%. Par contre, ils supportent à 100% les dépenses autorisées par la Ville.

	Bedford - 2018	Autres municipalités du Pôle - 2018	Moyenne au Québec - 2017
Dépenses de fonctionnement en matière de Loisirs, culture et sport	403\$/citoyen	89\$/citoyen	215\$/citoyen

RENCONTRE DU 17 JUIN 2019

- Après de nombreux efforts de concertation intermunicipale visant, entre autre, à sortir les municipalités du Pôle de Bedford de la spirale de la dévitalisation, la Ville de Bedford prend l'initiative d'inviter les municipalités du Pôle à une séance d'information au sujet des opportunités que pourraient offrir le programme d'aide financière au regroupement municipaux:
 - Décroissance de près de 14% de la population du Pôle entre 1981 et 2014 comparativement à une croissance de près de 21% de l'ensemble de la MRC;
 - Une perte de plus de 38% de la clientèle pour chacune des écoles Butler et Mgr Desranleaux et de 6% pour l'école le Premier Envole, et ce, entre 2001 et 2016;
 - En 2014, la fréquence du faible revenu après impôts était de 18,4 dans le Pôle comparativement à 15,8 pour l'ensemble de la MRC.
- Résultat : Stanbridge Station, Saint-Ignace-de-Stanbridge et la Ville de Bedford sont favorable à la réalisation d'une étude. Le refus du Canton de Bedford bloque tout développement dans le dossier.

Évolution démographique

1981-2014

Nom de la municipalité	1981	2001	Variation 1981-2000	2014	Variation 2001-2014	Variation 1981-2014
Bedford	2 832	2 731	-3,57 %	2 561	-6,22 %	-9,57 %
Bedford CT	783	826	5,49 %	666	-19,37 %	-14,94 %
Notre-Dame-de-Stanbridge	876	725	-17,24 %	669	-7,72 %	-23,63 %
Pike River	651	612	-5,99 %	508	-16,99 %	-21,97 %
Saint-Armand	1317	1282	-2,66%	1 239	-3,35%	-5,92 %
Saint-Ignace-de-Stanbridge	784	691	-11,86 %	654	-5,35 %	-16,58 %
Stanbridge East	953	925	-2,94 %	871	-5,84 %	-8,60 %
Stanbridge Station	439	364	-17,08 %	262	-28,02 %	-40,32 %
Pôle de Bedford	8 635	8 156	-5,55 %	7 430	-8,90 %	-13,95 %
MRC	47 220	52 741	11,70%	57 129	8,30 %	20,98 %

LA MASSE SALARIALE DES ÉLUS DU PÔLE DE BEDFORD

	Qté d'élus	Population	Salaires* Élus et MRC	Coût par citoyen
Ville de Bedford	7	2578	85 524,00 \$	33,17 \$
Canton de Bedford	7	678	41 757,00 \$	61,59 \$
Stanbridge Station	7	277	38 322,00 \$	138,35 \$
Saint-Ignace-de-Stanbridge	7	666	47 187,00 \$	70,85 \$
	28	4199	212 790,00 \$	50,68 \$
Notre-Dame-de-Stanbridge	7	682	44 798,00 \$	65,69 \$
Saint-Armand	7	1246	58 501,00 \$	46,95 \$
Pike River	7	527	47 441,00 \$	90,02 \$
Stanbridge East	7	870	41 069,00 \$	47,21 \$
	28	3325	191 809,00 \$	57,69 \$
Pôle global	56	7524	404 599,00 \$	53,77 \$

* source: Journal de Montréal



TABLEAU DE L'ÉVOLUTION DE LA TAXATION À BEDFORD

	Taxation					
	Valeur 2016	2016	2017	2018	2019	2016 vs 2019
Résidence no. 1	266 300 \$	3 238,37 \$	3 092,59 \$	3 214,59 \$	3 066,00 \$	-5,40%
Résidence no. 2	183 600 \$	2 419,64 \$	2 323,48 \$	2 355,48 \$	2 298,75 \$	-5%
Résidence no. 3	292 500 \$	3 497,75 \$	3 326,25 \$	3 355,92 \$	3 284,55 \$	-6%

Indice de Prix de Consommation IPC sur 4 ans = 6%

Si l'IPC avait été appliqué

Résidence no. 2	183 600 \$	2 419,64 \$	2 574,09 \$	11%
-----------------	------------	-------------	-------------	-----



L'EXEMPLE DE L'APPLICATION DE L'ARTICLE 8.4 :

Les éléments factuels

- Coût du loyer : 10 000\$/an
- Nombre total de membres lors du dépôt de la demande de reconnaissance : 200
- Nombre de membres citoyens de la Ville lors du dépôt de la demande de reconnaissance : 68

L'application de l'article 8.4:

- Dans ce cas, le conseil pourrait, lors de la demande de reconnaissance, vous accorder un crédit de 34% ($68/200$) sur le coût de votre loyer.
- La valeur du crédit appliqué sera alors de 34% de 10 000\$, soit 3400\$.
- Le montant total facturé par la Ville serait donc 10 000\$, moins 3400\$, plus les taxes applicables, donc 6600\$ plus les taxes applicables.